

CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2019

INFORMATIONS AUX PARENTS

DATES : du 8 au 26 juillet 2019

LIEU : Bâtiment Péri-scolaire

HORAIRES : 2 possibilités d'accueil du lundi au vendredi

⇒ <u>sans repas</u>	⇒ avec repas " <u>tiré du sac</u> " <i>c'est-à-dire préparé par les parents</i>
Matin : de 8 h 30 à 11 h 30	de 8 h 30 à 17 h 00
Après-midi : de 13 h 30 à 17 h 00	Accueil des enfants à 8h30 - début des activités après 9h00

PROJET d'ACTIVITÉS:

- Grands jeux collectifs (chasse au trésor, jeu de piste...)
- Jeux de société (tournoi, découverte de nouveaux jeux...)
- Jeux sportifs (jeux de ballons, de raquettes, d'adresse...)
- Activités manuelles

Une sortie pourrait être proposée chaque semaine : bowling, mini-golf, ou cinéma (à confirmer)

Les TARIFS sont fixés à la semaine, sans possibilité de réduction en cas d'absence ; ils incluent les frais de transport et les sorties.

Les chèques vacances ou CESU sont acceptés : à joindre impérativement à l'inscription, voir fiche d'inscription ci-joint

CONDITIONS d'inscription :

- Âge : enfants âgés de 6 à 11 ans
- Compléter la fiche d'inscription
- Nombre minimum d'inscriptions : par semaine 10 ; et maximum 36
- **Priorité sera donnée aux enfants qui fréquentent habituellement l'accueil périscolaire et les centres de vacances, aux enfants qui seront inscrits pour le mois complet et aux familles qui inscrivent plusieurs enfants. Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception.**

ENCADREMENT

Le Centre de Loisirs est habilité par la Direction Départementale de Jeunesse et Sports. La législation impose un animateur pour 12 enfants. Toutefois, les parents seront toujours les bienvenus s'ils le souhaitent, pour participer à l'encadrement.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

- Frédérique SCHELL 06.15.38.10.75
- Secrétariat de Mairie 03.81.34.36.14

Les inscriptions à retourner à Frédérique Schell ou à déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée du groupe scolaire, avant le 26 juin dernier délai